

# L'AUTONOMIE DU DROIT ADMINISTRATIF : APPROCHE PAR LES RITES DE LA DOCTRINE

Journée d'étude



Jeudi 13 mars 2025

10h-16h30

IUT 2 - UGA

2, place Doyen Gosse - Grenoble

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>  
<https://transversales.net>



9h45 - Accueil café

10h - Mots d'ouverture

- Direction du département CJ
- Directions du CRJ et de Transversales
- Mohesh BALNATH, enseignant-chercheur contractuel, Université Grenoble Alpes
- Nolwenn DUCLOS, maître de conférences, Université Lumière Lyon 2

10h10 - Penser la doctrine juridique par ses rites ?

Sacha SYDORYK, maître de conférences en droit public, Université de Picardie Jules Verne

10h30 - Débats

### LA CONCEPTION FRANÇAISE DES RITES DOCTRINAUX DU DROIT ADMINISTRATIF

*Sous la présidence de Christophe TESTARD, professeur de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3*

10h40 - De la consistance et des fonctions des rites pratiqués par les administrativistes

Nicolas CHIFFLOT, professeur de droit public, Université de Strasbourg

11h - Débats

11h10 - De la perpétuation des rites pratiqués par les administrativistes

Alexis GOIN, maître des requêtes au Conseil d'État, responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

11h30 - Débats

12h-14h - Pause déjeuner

### LA CONCEPTION ÉTRANGÈRE DES RITES DOCTRINAUX DU DROIT ADMINISTRATIF

*Sous la présidence de Léo VANIER, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes*

14h - Table ronde confrontant thématiquement des pratiques nationales

- Denis JOUVE, professeur de droit public, Université de Reims Champagne Ardennes (Espagne)
- Shoji HARADA, maître de conférences en droit public, Université Paul Valéry III (Japon)
- Maud MICHAUT, maître de conférences en droit public, Université Paris-Panthéon-Assas (États-Unis)
- Alexandre MIMMS, doctorant, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Université Paris Panthéon Assas (Royaume-Uni)

15h30 - Débats

CONCLUSION

15h40 - Propos libre

Jacques CAILLOSSE, professeur émérite de droit public, Université Paris Panthéon Assas